



ASSOCIATION  
" EN PAYS  
SALVAGNACOIS "

## ALSH LES GALOPINS DE MONTDURAUSSE

### BULLETIN D'INSCRIPTION DES MERCREDIS 2025-2026

L'enfant		Responsable légal
Nom :	Prénom :	Nom :
Date de naissance :	Age :	Prénom :
École :		Mobile :
Classe :	Régime social : CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/>	
<b>Autorisation pour le ramassage bus : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Lieu de ramassage : Montgaillard<sup>1</sup> <input type="checkbox"/> Salvagnac<sup>2</sup> <input type="checkbox"/></b>		

Horaire ramassage : Mongaillard (11h45) / Salvagnac (12h15)

**L'annulation doit se faire par mail au plus tard le lundi à 10h00 avant le jour d'accueil. Sinon l'accueil reste facturé. Voir règlement.**

Le ramassage périscolaire est organisé et entièrement financé par l'association F.R.E.P.S. et l'ALSH Les Galopins de MONTDURAUSSE.

Places d'accueils limitées / Ne cocher que les jours ou vous êtes sûr que votre enfant viendra au centre.

Si les annulations sont trop fréquentes durant l'année, l'accueil sera donné à une famille sur liste d'attente.

Places limitées à 38 enfants pour le ramassage de bus / Un comportement inapproprié dans le bus donnera lieu à une exclusion du ramassage.

Retrouver la grille tarifaire, le règlement, les conditions d'inscription à l'ALSH sur notre site internet : [www.freps.fr](http://www.freps.fr)

**Documents à joindre avec ce bulletin : Attestation de quotient familial (CAF) ou Pass accueil 2025 (MSA) – Voir règlement.**

Les mercredis périscolaires 2025 – 2026				
Septembre	03-sept.	10-sept.	17-sept.	24-sept.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Octobre	01-oct.	08-oct.	15-oct.	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Novembre	05-nov.	12-nov.	19-nov.	26-nov.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décembre	03-déc.	10-déc.	17-déc.	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Janvier	07-janv.	14-janv.	21-janv.	28-janv.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Février	04-févr.	11-févr.	18-févr.	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mars	11-mars	18-mars	25-mars	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avril	01-avr.	08-avr.	15-avr.	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mai	06-mai	13-mai	20-mai	27-mai
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Juin	03-juin	10-juin	17-juin	24-juin
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Juillet	01-juil.			
	<input type="checkbox"/>			

Conditions d'inscription et règlement de l'ALSH lu et acceptés

Fait le :                    /                    / 2025                    à

SIGNATURE

Reçu et enregistré le
CADRE RÉSERVÉ À LA DIRECTION